

CONSTRUIRE MON PROJET ASSOCIATIF

- **OBJECTIFS :**
 - Définir l'ADN de sa structure et réaliser l'état des lieux
 - Définir les axes de développement et ses objectifs
 - Analyser un diagnostic
 - Identifier les ressources et les délais en lien avec les objectifs
 - Promouvoir son projet en interne et en externe
 - Evaluer l'impact de son projet
- **PUBLIC CONCERNÉ :** Toute personne souhaitant acquérir des compétences
- **PRÉREQUIS :** Aucun
- **DURÉE :** 6 jours soit 48h
- **HORAIRES :** 9h00-13h00 / 14h00-18h00
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS / SESSION :** Minimum 1
- **MODALITES ET DELAIS D'ACCES :** Présentiel
Le coût de la formation et les dates sont précisés dans le devis.
Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.
Pour les personnes en situation de handicap, nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou pour vous réorienter.
Vous pouvez nous contacter au 06 98 65 20 06.
- **MOYENS PEDAGOGIQUES :** Exercices pratiques, Réponses aux attentes et questions des stagiaires.
- **MODALITES D'EVALUATION :** Évaluation par exercices pratiques
- **INTERVENANT :** Guillaume MUSZKA

➤ CONTENUS DE FORMATION

JOUR 1

1. REALISER LE DIAGNOSTIC DE SA STRUCTURE

- 1.1 Être capable de définir l'identité et les valeurs de sa structure,
- 1.2 Être capable de réaliser l'état des lieux
- 1.3 Être capable d'identifier les points forts et les points faibles de sa structure
- 1.4 Être capable de déterminer les besoins de sa structure
- 1.5 Être capable de déterminer ses capacités d'autofinancement
- 1.6 Connaître le nombre d'adhérents et des bénévoles
- 1.7 Être capable d'identifier les outils de communication utilisés
- 1.8 Être capable de déterminer la cible des actions à mener
- 1.9 Être capable d'identifier les organes susceptibles d'accompagner l'association

JOUR 2

2. ANALYSER LE DIAGNOSTIC

- 2.1 Être capable d'analyser la situation de son association
- 2.2 Être capable d'interpréter les résultats relevés dans le diagnostic
- 2.3 Être capable d'exploiter l'analyse

JOUR 3

3. FORMALISER SON PROJET

- 3.1 Être capable de définir les orientations stratégiques de son projet
- 3.2 Être capable de formaliser les objectifs
- 3.3 Être capable d'identifier les actions relatives à chaque objectif
- 3.4 Être capable de déterminer une ligne directrice commune à l'ensemble des acteurs (bénévoles, salariés et adhérents).
- 3.5 Être capable de mettre en place des indicateurs de suivi

JOUR 4

4. REDIGER SON PLAN D'ACTION

- 4.1 Être capable de formaliser des actions qui répondent aux besoins identifiés
- 4.2 Être capable de prioriser les actions
- 4.3 Être capable de définir les ressources adéquates
- 4.4 Être capable de formaliser un rétroplanning
- 4.5 Être capable de formaliser les différents outils du plan d'action

JOUR 5

5. CONDUIRE SON PROJET

- 5.1 Être capable d'animer une équipe
- 5.2 Organiser et mobiliser les acteurs autour du projet
- 5.3 Être capable de communiquer sur son projet
- 5.4 Être capable de réajuster son projet

JOUR 6

6. EVALUER SON PROJET

- 6.1 Vérifier que les objectifs fixés ont été atteints
- 6.2 Evaluer l'impact des actions menées
- 6.3 Elaborer un compte rendu qui sera remis à tous les partenaires
- 6.4 Identifier les points forts et les axes d'amélioration pour les futures actions.

Modalités

➤ MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS

- Evaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Evaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation par des exercices pratiques
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

➤ MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

➤ MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Echange et remédiation permanente.
- Exercices et étude de cas
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.